

Neuvième rapport annuel du Comité Consultatif pour les Services Postaux

janvier 2003 - décembre 2003

Secrétariat : Institut belge des services postaux et des télécommunications
Avenue de l'Astronomie 14 bte 21
1210 BRUXELLES
BELGIQUE
Tel : +32 2 226 88 88
Fax : +32 2 226 89 99
e-mail : comconspost@ibpt.be

Comité Consultatif pour les Services Postaux

Préface

L'année 2003 a été, pour le secteur postal, une année de transition non seulement du point de vue des activités de planification stratégique, mais également du point de vue légal en ce qui concerne le régulateur du secteur. En effet, au niveau international, une évaluation de la mise en œuvre de la stratégie postale de Beijing et une analyse externe de l'environnement postal sont en cours de préparation. Le projet de stratégie postale a été présenté aux sessions du CEP de l'Union postale universelle en février 2004 et il constituera la stratégie postale mondiale pour la période 2005-2008.

Au niveau national, la préparation des textes relatifs à la législation secondaire s'est poursuivie en vue de la libéralisation graduelle du marché.

De plus, suite à l'installation en 2003 d'un nouveau Conseil à l'IBPT, une modification a été introduite par la loi du 17 janvier 2003 dans le statut du régulateur des secteurs des postes et des télécommunications belges. Il faut souligner d'ailleurs qu'il existe actuellement un projet d'arrêté royal qui fixera les modalités de fonctionnement et de composition du Comité consultatif pour les services postaux, lequel doit comprendre au moins, outre le président, des représentants des utilisateurs, des opérateurs postaux, des prestataires du service universel, des représentants du gouvernement fédéral et des organisations représentatives des travailleurs et des employeurs.

E. DEFRANCE
Secrétaire du Comité

J.-L. DUTORDOIT
Administrateur IBPT
chargé des matières postales

Comité Consultatif pour les Services Postaux

Table des matières

Page

Chapitre 1er : Les groupes de travail au sein du Comité consultatif	4
Le groupe de travail "Europe"	4
Le groupe de travail "Services postaux"	5
Chapitre 2 : Les réunions plénières	13
Chapitre 3 : Composition du Comité consultatif	15
Chapitre 4 : Documents distribués	21

CHAPITRE 1er LES GROUPES DE TRAVAIL AU SEIN DU COMITE CONSULTATIF

LE GROUPE DE TRAVAIL "EUROPE"

Données générales

Coordinateur	Secrétaire
M. E. DEFRANCE Conseiller à l'IBPT	M. F. VAN HECKE Correspondant à l'IBPT

Le groupe de travail "Europe" s'est réuni conjointement avec le groupe de travail «Services postaux» le 25 mars 2003.

Comité Consultatif pour les Services Postaux

LE GROUPE DE TRAVAIL "SERVICES POSTAUX"

Données générales

Coordinateur	Secrétaire
M. J. CALLAERT Conseiller à l'IBPT	M. R. LOUSBERGH Correspondant à l'IBPT

Le groupe de travail "Services postaux" s'est réuni le 25 mars 2003.

Sujet traité

1. Présentation par Madame Hadewych Bamps, collaboratrice scientifique du "Sociale-Economische Raad van Vlaanderen - onderzoekscel STV Innovatie en Arbeid", concernant l'étude: "Par Express: les entreprises de courrier sous la loupe. Tour d'horizon du secteur courrier et express";
2. Présentation par l'IBPT au sujet de l'étude "Employment Trends in the EU Postal Sector – Final Report" réalisée par PLS RAMBOLL management à la demande de la Commission européenne.

Tour d'horizon du secteur des services coursiers et express

- **le cadre**
- **l'analyse**
- **les principaux résultats**

Le cadre

- *objectif initial: le secteur y compris La Poste*
- *marché en forte croissance*
- *secteur très dynamique et concurrentiel*
- *un grand nombre d'acteurs différents*
- *peu de données concrètes*

L'analyse: objectif:

- *avoir un aperçu des développements généraux au sein du secteur*
- *données chiffrées concrètes concernant le secteur*

L'analyse: la méthode

- *discussions avec des chefs d'entreprise, responsables du personnel, partenaires sociaux*
- *enquête téléphonique*

L'analyse: l'enquête

- *toutes les entreprises en Flandre et à Bruxelles qui figurent dans les Pages d'Or sous la rubrique services de courrier*
- *réactions: 66%*

Les principaux résultats

Structure du secteur : beaucoup de petites entreprises, peu de grandes

chiffre d'affaires < 5 millions.	51%	Pas de salariés.	53%
chiffre d'affaires < 5 – 20 millions.	25%	1 – 5 salariés	28%
chiffre d'affaires < 20 – 50 millions.	12%	5 – 50 salariés	17%
chiffre d'affaires < 50 – 200 millions.	8%	> 50 salariés	2%
chiffre d'affaires > 200 millions.	4%		

- *51% des employés travaillent pour l'une des 4 grandes entreprises (DHL, UPS, TNT, FedEx)*
- *94% des entreprises sont des entreprises indépendantes*

Comité Consultatif pour les Services Postaux

Emplois dans le secteur des services coursiers et express

	Nombre total de salariés	Salariés chez les intégrateurs	Part d'intégrateurs
Ouvriers	1.735 (32%)	439	25%
Employés	2.569 (58%)	1.753	68%
Cadres	510 (10%)	222	43%
total	4.814	2.414	51%

Segment distinct dans le transport : il y a un chevauchement, mais limité

% du chiffre d'affaires des activités de coursier

<25%	3%
26 – 75%	16%
76 – 95%	17%
> 95%	61%

La gamme de services : peu de spécialisation, peu de services supplémentaires

10%	Travaillent uniquement au niveau national
3%	Travaillent uniquement au niveau international
10%	Sprinters (uniquement courrier express)
50%	Offrent des services supplémentaires

Travailler en sous-traitance : les petites et grandes entreprises travaillent en sous-traitance

- 6 entreprises sur 10 travaillent en sous-traitance
- 1 petite entreprise sur 3 (<3 millions) travaille pour plus de 75 % en sous-traitance
- Seulement 5 grandes entreprises sur 100 (>20 millions) travaillent pour plus de 75 % en sous-traitance

Travailler avec des sous-traitants : ce sont surtout les grandes entreprises qui travaillent avec des sous-traitants

- 1 petite entreprise sur 3 (<3 millions) travaille avec des sous-traitants
- plus de 9 grandes entreprises sur 10 (>20 millions) travaillent avec sous-traitance
- les entreprises plus grandes (>20 millions) travaillent davantage avec des entreprises tandis que les entreprises plus petites travaillent davantage avec des chauffeurs indépendants

travailler avec des sous-traitants par opposition aux coursiers en service

- pas de sous-traitants + pas de coursiers en service 26%
- pas de sous-traitants + coursiers en service 10%
- sous-traitants + pas de coursiers en service 36%
- sous-traitants + coursiers en service 27%

Le coursier travaillant comme salarié

- 4 salariés sur 10 dans le secteur
- la moitié employés, la moitié salariés

Comité Consultatif pour les Services Postaux

- niveau de qualification élevé (41% diplôme enseignement supérieur)
- très grande flexibilité exigée
- importants mouvements (58% afflux – 39% départs)

Concurrence dans le secteur : la fiabilité et non le prix comme principal atout

< 3 millions	3 – 20 millions	> 20 millions	Total
Fiabilité (51%)	Fiabilité (63%)	Fiabilité (63%)	Fiabilité (58%)
Rapidité (20%)	Rapidité (14%)	Convivialité (11%)	Rapidité (15%)
Prix (20%)	Convivialité (13%)	Rapidité (9%)	Convivialité (9%)

Contraintes du secteur :

Pour les employeurs (enquête)

Réglementation du travail
Obligation d'autorisation
Recrutement personnel

Pour les salariés (séances de discussion)

Sous-traitance
Flexibilité
Globalisation

Problèmes selon les entreprises (en fonction de la taille)

< 3 millions	3 – 20 millions	> 20 millions	Total
Régl. du trav. belge (29%)	Régl. du trav. belge (31%)	Pas d'obligation d'autorisation(28%)	Régl. du trav. belge (28%)
Pas d'obligation d'autorisation(20%)	Pas d'obligation d'autorisation(20%)	Recrutement personnel (26%)	Pas d'obligation d'autorisation(23%)
Faire face aux périodes de pointe (19%)	Recrutement personnel (17%)	Régl. du trav. belge (19%)	Recrutement personnel (18%)

Quelques types spécifiques d'entreprises

Entreprises unipersonnelles	53%
PME (1 – 50 salariés)	45%
Grandes entreprises (>50 salariés)	2%
Les sprinters	10%
Le one-stop-shop	12%
Le coursier national	10%
Le coursier international	3%
Sous-traitants purs	10%
Contractants purs	36%

Marchés postaux: tendances récentes et futures

En date du 25 mars 2003, un exposé sur le secteur postal mondial a été présenté au Comité consultatif.

Cet exposé se basait sur les études de Pitney-Bowes.

Tendances du volume du courrier

Concentration régionale

La part du courrier par rapport au volume total du courrier mondial des pays d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale est passée d'environ 71% en 1992 à 74% en 2000.

Croissance régionale

On peut attribuer cette croissance aux taux de croissance réguliers dans ces pays (1,3% et 2%) les dernières années.

Mais en raison de la baisse de croissance actuelle, cette concentration pourrait quelque peu diminuer au cours des prochaines années.

Les recherches et les conclusions de Pitney-Bowes se concentrent sur l'Europe occidentale et les Etats-Unis et plus spécialement sur les opérateurs publics.

Concentration en Europe

La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni représentent 70% du courrier européen. Il est peu probable que cette concentration subisse beaucoup de changements dans le futur.

Taux de croissance européen

En Europe, le taux de croissance du courrier domestique était de 4% à la fin des années 80.

Mais ces dernières années, le taux de croissance a ralenti et se maintiendra probablement à 2% au cours des prochaines années.

Taux de croissance des Etats-Unis

Les Etats-Unis ont également connu une croissance rapide vers la fin des années 80 suivi par un ralentissement au cours des années 90.

Les années les plus récentes ont été plus difficiles à analyser.

La croissance a été modeste en 2001 et on observe aux Etats-Unis comme ailleurs une dissociation entre le taux de croissance de l'économie (du PNB) et celui du volume du courrier.

Prévisions.

Aux USA, plusieurs prévisions indiquent une baisse du courrier.

Le 'General Accounting Office' américain, la 'Postal Rate Commission' ainsi que l'université de Chicago ont prédit une baisse à partir de l'année 2002.

Il convient de noter que ces prévisions sont largement basées sur la supposition d'une adoption rapide de la facturation et du paiement électroniques, ou 'EBPP'.

La Suède a également publié une prévision indiquant que le courrier a atteint un sommet.

Deux autres Postes en Europe ont formulé une prédiction similaire.

Comité Consultatif pour les Services Postaux

Toutefois, d'autres recherches ont mené à la conclusion que l'adoption du paiement et de la facturation électroniques dans un pays comme les USA où le contrôle est très intensif continue à être lente.

Les barrières les plus souvent citées sont la nécessité d'investissements plus importants de la part des opérateurs postaux, et le fait que beaucoup de facturiers et de payeurs préfèrent avoir un seul flux soit électronique, soit sur papier.

En termes de prévisions, bien que les taux de croissance historiques diffèrent d'un pays à l'autre, les analystes prévoient une croissance similaire d'environ 2% pour les cinq prochaines années dans tous les principaux pays.

La croissance de 2% prévue correspond à:

- 1-2% pour la correspondance et les transactions.
- 3-5% pour le courrier publicitaire.

Envois par ménage

La moyenne de l'UE est actuellement de 665 envois par ménage et elle n'atteindra pas l'intensité des USA, qui dépasse les 1.800 envois par ménage.

Au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en France, en Suède et en Suisse, le courrier par ménage a fortement augmenté ces vingt dernières années, tandis qu'en Espagne, en Italie, en Allemagne ainsi qu'en Allemagne de l'ouest également, l'intensité du courrier a connu une croissance beaucoup moins importante.

Tendances du segment

Expéditeur-Destinataire

Les entreprises génèrent environ 90% de l'ensemble du courrier.

En chiffres ronds, il s'agit de 90% subdivisés en 30% destinés aux autres entreprises et 60% destinés aux ménages.

Les ménages envoient entre 10-14% de l'ensemble du courrier.

La France détient le pourcentage le plus élevé de courrier de ménage à ménage. Tandis que les USA enregistrent le pourcentage le moins élevé, dont la plus grande partie est constituée par les 5 à 6 milliards de cartes de vœux par an.

En revanche, les USA ont le pourcentage le plus élevé de courrier ménages-entreprises. Les ménages américains utilisent toujours le courrier pour leurs affaires, en dépit de la pénétration importante des téléphones, des ordinateurs ainsi que de l'Internet à domicile.

Revenus mixtes

Si on observe les Postes les plus importantes et leurs sources de revenus, on peut en déduire que dans le cas de la France et du Royaume-Uni, le courrier demeure la principale source de revenus.

Mais les revenus du courrier sont devenus moins importants pour les pays qui se sont diversifiés en courrier express et en logistique.

Composition des produits de type courrier

Pour la France et les Pays-Bas, la part du courrier de correspondance ainsi que les transactions, comme les factures et les paiements, est en recul.

En Allemagne et au Royaume-Uni, le courrier de correspondance et de transactions ne perd aucun pourcentage dans le courrier mixte.

Courrier financier aux USA

Les factures et les relevés financiers sont stables depuis plusieurs années. Une légère hausse est même constatée ces derniers temps, qui est contraire aux idées reçues sur la substitution électronique.

Le phénomène est explicable par une plus grande régulation des transactions financières aux USA.

Paiements par courrier

En Europe, les paiements sont souvent traités électroniquement mais s'il y a un paiement, il y a dû y avoir une facture. Et il se peut qu'il y ait un nouveau solde, un reçu, un avis ou une lettre de paiement tardif pour clarifier une facture – tout cela transmis par courrier.

Marketing direct

Le publipostage est sur la bonne voie. Les dépenses en matière de publipostage croissent de plus de 5% presque partout.

Elles augmentent généralement à une allure comparable ou supérieure à la publicité traditionnelle.

Nous nous attendons tout à fait à ce que ce modèle se maintienne dans les années à venir et à ce que le publipostage conserve sa part dans les dépenses publicitaires totales.

Publipostage par ménage

Les volumes de publipostage par ménage sont relativement importants.

Toutefois, la partie 'adressée' est dépassée par la partie 'non adressée'. Le courrier non adressé est dans la plupart des cas, traité par des concurrents de la poste traditionnelle.

Tendances du marché des communications

Croissance

Il convient de replacer le courrier dans un contexte plus large du marché des communications.

Les communications peuvent être subdivisées en six éléments : les conversations, les messages, les loisirs, les publications, la publicité et les transactions. Ce marché a été évalué à 917 milliards de dollars en 2000.

Le marché des communications aux USA, défini de cette manière, a augmenté de 7% depuis 1992, et il est prévu qu'il augmente d'environ 6% au cours des cinq prochaines années.

Croissance du courrier

La principale conclusion est évidemment que le courrier continue d'augmenter, mais perd du terrain face à d'autres alternatives de tout type qui connaissent une croissance beaucoup plus rapide.

Plus particulièrement, le courrier a perdu le plus de pourcentages au niveau des messages, où l'e-mail a explosé, et au niveau des transactions, où les transactions financières électroniques et le shopping via Internet ont considérablement augmenté.

Impact de l'Internet

Ce ne sont pas les conversations « en live », domaine réservé aux téléphones cellulaires

Comité Consultatif pour les Services Postaux

et à la téléphonie via Internet qui menacent le courrier. De nos jours, personne ne croit sérieusement que les téléphones peuvent remplacer le courrier en Europe et aux USA. Par contre, l'e-mail a probablement eu un impact sur le volume mais certainement sur la part des messages, qui sont essentiellement une application d'enregistrement et de retransmission. La messagerie instantanée connaît une croissance très rapide.

En ce qui concerne les publications, les consommateurs ne veulent pas renoncer à lire le journal dans le train, ou leurs magazines et leurs livres. La publication en ligne se fait toujours à titre expérimental.

Dans le domaine de la publicité, la publicité par Internet est en expansion, mais l'herbe a été quelque peu coupée sous le pied. Il ressort cependant des recherches que les annonceurs traditionnels ont trouvé un bon complément entre le publipostage et les dépenses publicitaires via Internet. La publicité par Internet atteindra 5-10% de la publicité totale en 2005-2010. Et la publicité indésirable par e-mail – les spams dont nous nous plaignons – a triplé aux USA en 2001.

Et pour ce qui est des paiements, ceux-ci seront effectués plus rapidement en ligne que les relevés et les factures. Et aux USA, les chèques commencent à connaître un déclin.

CHAPITRE 2 LES REUNIONS PLENIERES

Dans la période allant de janvier à décembre 2003, deux réunions plénières ont été organisées.

L'article 47, § 2, de l'arrêté royal du 5 mars 1992 réglant la composition et le fonctionnement du Comité consultatif pour les services postaux, prévoit en principe la tenue de quatre réunions.

Réunions

Le Comité consultatif pour les services postaux s'est réuni en séance plénière aux dates suivantes :

- 25 février 2003 ;
- 26 juin 2003 ;

Sujets abordés

1. Présentation par l'IBPT de différents sujets abordés lors de la conférence stratégique "La poste de l'avenir" organisée par l'Union Postale Universelle en octobre 2002
2. Présentation du Conseil de l'IBPT au secteur

Présentation du Conseil de l'IBPT

La direction de l'IBPT est assurée par un Conseil composé de quatre personnes. E. VAN HEESVELDE en est le Président, C. RUTTEN, G. DENEFF et M. VAN BELLINGHEN en sont les membres.

Monsieur E. VAN HEESVELDE

En tant que Président de l'IBPT, il préside le Conseil et a pour mission d'effectuer la coordination générale de la politique de l'Institut et d'assurer sa représentation. Il est chargé en outre de gérer le plan de gestion de l'IBPT et de coordonner des services de support.

Monsieur G. DENEFF

Sur le plan postal, il traite de la stratégie, des aspects juridiques et économiques, du contrôle du respect de la législation et du contrat de gestion de La Poste ainsi que des relations internationales.

Sur le plan des Télécoms, d'une part, il fait assurer le contrôle de l'utilisation des fréquences, des normes de rayonnement et des perturbations. D'autre part, il gère toute la problématique du service universel, du contrat de gestion, de la protection des consommateurs, de l'exécution de la législation en matière d'écoutes téléphoniques et des services d'urgence.

Il coordonne, en outre, des services de support tels que les services informatiques et de traduction.

Madame C. RUTTEN

Sur le plan national, elle supervise les analyses du marché et l'analyse économique (y compris les tarifs du Service public) des Télécoms. Entrent dans la sphère de ses compétences, tous les aspects économiques en matière de télécommunications (l'analyse du marché, la PSM, les tarifs, les modèles de coûts, le calcul des coûts du SU, les statistiques), l'accès et l'interconnexion (BRIO, BROBA, BRUO).

Sur le plan international, elle assure les relations internationales Télécoms dont la coordination des travaux au niveau de l'ERG, l'IRG, des institutions européennes, de l'UIT, de l'OMC et de la CEPT.

Les services budget et logistique de l'IBPT rentrent en plus dans la sphère de ses compétences.

Monsieur M. VAN BELLINGHEN

Sur le plan du service juridique Télécoms, il gère le cadre réglementaire en matière de télécommunications et de radiocommunications et assure un support juridique aux autres services.

Sur le plan technologique, la coordination du spectre, l'organisation en matière de radiocommunications ainsi que la gestion du plan des fréquences, le contrôle de l'équipement, la normalisation, l'attribution des autorisations en matière de radiocommunications et des autorisations en matière de téléphonie vocale et des réseaux fixes ainsi que des déclarations des services de télécommunications, la gestion du plan de numérotation, la portabilité des numéros et l'utilisation des numéros relèvent de ses compétences.

Il coordonne, par ailleurs, la gestion des ressources humaines de l'IBPT.

CHAPITRE 3 COMPOSITION DU COMITE CONSULTATIF

Vous trouverez ci-après la liste des membres, classés selon les dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 5 mars 1992 réglant la composition et le fonctionnement du Comité consultatif pour les services postaux.

PRESIDENT

Poste vacant.

SECRETARIAT

IBPT
Monsieur Etienne DEFRANCE
Conseiller
Avenue de l'Astronomie 14 bte 21
1210 BRUXELLES

Tél. : 02-226 89 40
Fax : 02-226 89 99
E-mail : etienne.defrance@ibpt.be

MEMBRES

MEMBRES EFFECTIFS

MEMBRES SUPPLEANTS

1. Trois membres représentatifs des entreprises dont un représentant des petites et moyennes entreprises

FEDERATION DES ENTREPRISES DE BELGIQUE

Monsieur Henri DELSAUX
Rue Ravenstein 4
1000 BRUXELLES

VERBOND VAN BELGISCHE ONDERNEMINGEN

Dhr. Piet CUSTERS
Diestse Steenweg 624
3010 KESSEL-LO

UNION DES CLASSES MOYENNES

Monsieur Christophe WAMBERSIE
Rue Haute 5
6230 BUZET

GROUPEMENT BELGE DES FABRICANTS D'ENVELOPPES

Monsieur Yves LANTONNOIS
Chaussé de Waterloo 715 bte 25
1180 BRUXELLES

UNIZO – UNIE VAN ZELFSTANDIGE ONDERNEMERS

Dhr. Ronny LANNOO
Spastraat 8
1000 BRUSSEL

2. Cinq membres représentant les organisations les plus représentatives des travailleurs

FEDERATION GENERALE DU TRAVAIL DE BELGIQUE

Monsieur Daniel VAN DAELE
Rue Haute 42
1000 BRUXELLES

ALGEMEEN BELGISCH VAKVERBOND

Dhr. Jozef DE DONCKER
Fontainasplein 9-11
1000 BRUSSEL

ALGEMEEN CHRISTELIJK VAKVERBOND

Dhr. Jef VAN DEN BOSCH
Pletinckxstraat 19
1000 BRUSSEL

FEDERATION GENERALE DU TRAVAIL DE BELGIQUE

Monsieur Jean-Luc STRUYF
Rue Haute 42
1000 BRUXELLES

FEDERATION GENERALE DU TRAVAIL DE BELGIQUE

Monsieur Michel LAURENT
Place Fontainas 9-11
1000 BRUXELLES

CONFEDERATION DES SYNDICATS CHRETIENS

Madame Dominique RORIVE
Boulevard Saucy 10
4020 LIEGE

ALGEMENE CENTRALE DER LIBERALE VAKBONDEN VAN BELGIE

Dhr. Pol ONGENA
Centrumgalerij Blok 2 - Nr 244
1000 BRUSSEL

ALGEMENE CENTRALE DER LIBERALE VAKBONDEN VAN BELGIE

Dhr. Donald DE MUELENAERE
Koning Albertlaan 95
9000 GENT

Comité Consultatif pour les Services Postaux

MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLEANTS
3. Deux membres représentant les organisations les plus représentatives des travailleurs indépendants	
CONSEIL SUPERIEUR DES CLASSES MOYENNES Madame Sabine DONEUX FEBEZO/Patijnstraat 270 9000 GENT	HOGE RAAD VOOR DE MIDDENSTAND Dhr. Paul DE NEVE Molenstraat 38 9940 ERTVELDE
HOGE RAAD VOOR DE ZELFSTANDIGEN EN DE K.M.O. Mevr. Nancy VAN CAMPENHOUT UNIZO/Spastraat 8 1000 BRUSSEL	UNION DES CLASSES MOYENNES DE LA PROVINCE DE NAMUR Monsieur Christian GILON Chaussée de Marche 637 bte 38 5100 WIERDE
4. Six membres représentatifs des consommateurs, dont quatre nommés sur la proposition du Conseil de la Consommation	
ALGEMEEN CHRISTELIJK VAKVERBOND Mevr. Katrien VERWIMP Haachtsesteenweg 579 1031 BRUSSEL	ARCOPAR Dhr. Eric SPIESSENS Livingstonelaan 6 1000 BRUSSEL
FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES (FPS) Madame Bénédicte GASPARD Rue Saint-Jean 1-2 1000 BRUXELLES	FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES (FPS) Madame Françoise CLAUDE Rue Saint-Jean 1-2 1000 BRUXELLES
VERBRUIKERSUNIE TEST AANKOOP Dhr. Ivo MECHELS Hollandstraat 13 1060 BRUSSEL	ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS TEST-ACHATS Monsieur Alain ANCKAER Rue de Hollande 13 1060 BRUXELLES
MAKRO N.V. Dhr. Rik DERUYTTER Bisschoppenhoflaan 643-645 2100 DEURNE	FEDIS Mevrouw Nathalie DE GREVE Sint-Bernardusstraat 60 1060 BRUSSEL
5. Deux membres représentatifs des intérêts familiaux	
LIGUE DES FAMILLES Monsieur Laurent DROUSIE Rue du Trône 127 1050 BRUXELLES	LIGUE DES FAMILLES Madame Véronique HECQUET Rue du Trône 127 1050 BRUXELLES
BOND VAN GROTE EN VAN JONGE GEZINNEN Dhr. Erwin STEENACKER Troonstraat 125 1050 BRUSSEL	BOND VAN GROTE EN VAN JONGE GEZINNEN Dhr. Paul MUYLDERMANS Troonstraat 125 1050 BRUSSEL

Comité Consultatif pour les Services Postaux

MEMBRES EFFECTIFS

MEMBRES SUPPLEANTS

6. Trois membres représentant La Poste

La Poste - Sales and Marketing Regulation and Tariff

Madame Claudine DELHAIE
Centre Monnaie
1000 BRUXELLES

La Poste - Mail

Monsieur Christian HENDRICK
Centre Monnaie
1000 BRUXELLES

La Poste - Retail

Madame Charlotte MASSON
Centre Monnaie
1000 BRUXELLES

La Poste - Regulation and Tariffs Mail - Internal regulation

Madame Michèle GENOT
Centre Monnaie
1000 BRUXELLES

De Post - Mail

Dhr. Lieven VAN WESEMAEL
Muntcentrum
1000 BRUSSEL

La Poste - Regulatory & International Affairs

Madame Isabelle KARLSHAUSEN
Centre Monnaie
1000 BRUXELLES

7. Deux membres représentatifs des autres entreprises de services postaux

BELGIAN COURIER ASSOCIATION

Dhr. Chris VANHOEGAERDEN
Tweekerkenstraat 29 b 3
1000 BRUSSEL

BELGIAN COURIER ASSOCIATION

Monsieur Luc DOMICENT
Rue des Deux Eglises 29 bte 3
1000 BRUXELLES

BELGIAN COURIER ASSOCIATION

Dhr. Dirk VANHAEREN
Tweekerkenstraat 29 b 3
1000 BRUSSEL

BELGIAN COURIER ASSOCIATION

Mevr. Sabine VANDE POELE
Tweekerkenstraat 29 b 3
1000 BRUSSEL

8. Un membre désigné par le Ministre des Affaires économiques

9. Un membre désigné par le Ministre de la Fonction publique

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Monsieur Michel MERTENS
Copernic - Rue de la Loi 155
1040 BRUXELLES

MINISTERIE VAN HET OPENBAAR AMBT

Dhr. Herwig STALPAERT
Pachécolaan 19 bus 2
1010 BRUSSEL

10. Un membre désigné par le Ministre des Finances

MINISTERE DES FINANCES

Monsieur Michel THEUNISSEN
Tour Finances
Bd. du Jardin Botanique 50 bte 41
1010 BRUXELLES

MINISTERE DES FINANCES

Madame Bernadette SAINT VITEUX
Tour Finances
Bd. du Jardin Botanique 50 bte 41
1010 BRUXELLES

Comité Consultatif pour les Services Postaux

MEMBRES EFFECTIFS

MEMBRES SUPPLEANTS

11. Deux membres désignés en raison de leur compétence en matière postale

Vrije Universiteit Brussel - Vakgroep Beleidsinformatica

Dhr. Marc DESPONTIN
Pleinlaan 2
1050 BRUSSEL

Facultés Universitaires Catholiques de Mons

Monsieur Alain BULTEZ
Chaussée de Binche 151
7000 MONS

Facultés Universitaires Catholiques de Mons

Madame Nadia SINIGAGLIA
Chaussée de Binche 151
7000 MONS

12. Un membre représentatif de la presse quotidienne

BELGISCHE VERENIGING VAN DE DAGBLADUITGEVERS

Dhr. Alex FORDYN
Paapsemlaan 22 bus 7
1070 BRUSSEL

ASSOCIATION BELGE DES EDITEURS DE JOURNAUX

Madame Margaret BORIBON
Boulevard Paepsem 22 bte 7
1070 BRUXELLES

13. Un membre représentatif de la presse périodique

FEDERATIE DER BELGISCHE MAGAZINES (FEBELMA)

Dhr. Rik DE NOLF
Paapsemlaan 22 bus 8
1070 BRUSSEL

FEDERATION BELGE DES MAGAZINES (FEBELMA)

Monsieur Alain LAMBRECHTS
Boulevard Paepsem 22 bte 8
1070 BRUXELLES

14. Un membre représentatif des organismes financiers privés

BELGISCHE VERENIGING VAN BANKEN

Dhr. Georges MARTIN
Rue Ravenstein 36 bte 5
1000 BRUXELLES

BELGISCHE VERENIGING VAN BANKEN

Dhr. Dirk DE CORT
Ravensteinstraat 36 bus 5
1000 BRUSSEL

15. Un membre représentant les institutions publiques de crédit

16. Un membre représentant la Fédération des Entreprises de Distribution, en ce compris les entreprises de vente à distance

ASSOCIATION BELGE DU MARKETING DIRECT (ABMD)

Monsieur Jean-Marie TAROLI
Buro & Design Center
Esplanade Heyzel bte 46
1020 BRUXELLES

BELGISCH DIRECT MARKETING VERBOND (BDMV)

Dhr. Antoine BAEKE
Buro & Design Center
Heizel Esplanade bus 46
1020 BRUSSEL

17. Un membre représentatif des cercles philatéliques

KONINKLIJKE LANDBOND DER BELGISCHE POSTZEGELSKRINGEN

Dhr. Eddy VAN VAECK
Sterrenlaan 197 b 2
2650 EDEGEM

FEDERATION ROYALE DES CERCLES PHILATELIQUES DE BELGIQUE

Monsieur Michel HANS
Rue du Trois Juin 43
4040 HERSTAL

Comité Consultatif pour les Services Postaux

18. Un membre désigné par l'Exécutif flamand

MINISTERIE VAN DE VLAAMSE GEMEENSCHAP

Dhr. Paul VRIJDERS
Boudewijnlaan 30
1000 BRUSSEL

MINISTERIE VAN DE VLAAMSE GEMEENSCHAP

Mevrouw Marleen VANWINGH
Boudewijnlaan 30
1000 BRUSSEL

MEMBRES EFFECTIFS

MEMBRES SUPPLEANTS

19. Un membre désigné par l'Exécutif régional wallon

MINISTERE DE LA REGION WALLONNE

Monsieur Rudy JANSEMME
Rue Van Opré 91
5100 JAMBES

MINISTERE DE LA REGION WALLONNE

Monsieur Maxime FERON
Square Arthur MASSON 6
5000 NAMUR

20. Un membre désigné par l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale

OBSERVATEUR AU COMITE AVEC VOIX CONSULTATIVE

BELGISCH INSTITUUT VOOR POSTDIENSTEN EN TELECOMMUNICATIE

Dhr. Eric VAN HEESVELDE
Sterrenkundelaan 14 bus 21
1210 BRUSSEL

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TELECOMMUNICATIONS

Monsieur Jean-Luc DUTORDOIT
Avenue de l'Astronomie 14 bte 21
1210 BRUXELLES

EXPERTS

UNIVERSITE DE LIEGE

Monsieur Pierre PESTIEAU
Professeur d'Economie
Bd. du Rectorat 7 bte 31
4000 LIEGE 1

OBSERVATEURS

SERVICE DE MÉDIATION AUPRÈS DE LA POSTE

Monsieur Xavier GODEFROID
Médiateur
Rue Royale 97 - 2^{ème} étage
1000 BRUXELLES

DIENST OMBUDSMAN BIJ DE POST

Mevr. Truus LOOTENS-LOSTRIE
Ombudsman
Koningsstraat 97 - 2^e verd
1000 BRUSSEL

UNION DES EDITEURS DE LA PRESSE PERIODIQUE A.S.B.L.

Monsieur Christian ROUSSEAUX
Avenue Général Dumonceau 56
1190 BRUXELLES

UNIE VAN DE UITGEVERS VAN DE PERIODIEKE PERS V.Z.W.

Dhr. Johan VAN CLEEMPUT
Edmond Machtenslaan 79 bus 23
1080 BRUSSEL

CHAPITRE 4 DOCUMENTS DISTRIBUES

- Le huitième rapport annuel du Comité consultatif pour les services postaux
- Le neuvième rapport annuel du Comité consultatif pour les télécommunications
- Le rapport annuel 2002 de l'IBPT
- Le rapport annuel 2002 de La Poste
- La loi du 17 janvier 2003 relative au statut du régulateur des secteurs des postes et des télécommunications belges.